

# Génération **S** Ermont - La Gauche ermontoise

*Les élus ermontois du groupe d'opposition de Gauche au Conseil municipal*

## **Question orale – Conseil Municipal du 4 juillet 2008**

Intervention de Mathias Trogrlic

Lors du conseil municipal du 19 juin, nous avons été amenés à nous prononcer sur le réaménagement du temps de travail des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les ATSEM. Vous avez alors argumenté sur la nécessité de revoir cet aménagement dans le cadre de la suppression de l'école le samedi, mise en place dès la rentrée prochaine.

Or, depuis ce vote, nous avons pu prendre connaissance du vif mécontentement d'une partie conséquente des ATSEM, des enseignants et des parents d'élèves quant à la situation de ces agents.

Tout d'abord, nous avons été informés de la décision prise par votre équipe de réaffectation d'une grande partie des ATSEM sur d'autres écoles de la ville. Selon nos informations, cette décision, non évoquée lors du dernier conseil municipal, vaut pour toutes les ATSEM et fixe une règle non-négociable de mouvement d'école tous les trois ans. Si certaines ATSEM ont a priori signifié leur volonté de changer d'école, pourquoi donc prendre cette décision unilatérale et sans concertation ? Pourquoi n'accepter aucune souplesse dans le dispositif, comme vous avez pu le confirmer lors de la cérémonie en l'honneur des enseignants en Mairie le 1er juillet dernier ?

La communauté éducative d'une école travaille à la recherche d'un équilibre bénéfique au développement de l'enfant. Pourquoi remettre en cause par endroit cet équilibre pour une décision dont nous ne comprenons pas les fondements ?

Concernant le réaménagement des horaires de travail des ATSEM, il semble que celui-ci provoque un surplus de 80 heures travaillées annuelles. Nous avons été informés que des groupes de travail ont été mis en place, avant la décision, pour que les ATSEM puissent prendre part au projet. Or, il apparaît que la demande de compensation, légitime, formulée par ces dernières au regard des heures supplémentaires n'ait même pas été étudiée.

Nous vous avons alerté, lors d'une séance précédente, sur les difficultés prévisibles de la rentrée scolaire à Ermont liées à la suppression de l'école le samedi, à la réforme des programmes et aux effectifs en constante baisse dans l'Education Nationale. Cette situation complexe est aujourd'hui aggravée par des décisions prises par la municipalité et imposées aux principaux intéressés, des ATSEM aux enfants en passant par les enseignants et les parents d'élèves.

Nous souhaitons obtenir des précisions sur les points que nous venons d'évoquer. Par ailleurs, nous vous demandons de revenir sur votre décision d'imposer des mouvements des ATSEM au sein des écoles et d'étudier les volontés de mouvements ainsi que la recherche du meilleur équilibre au cas par cas et dans le respect du bon sens. Enfin, nous vous sollicitons pour que les demandes des ATSEM soient prises en considération et étudiées, qu'elles concernent leur mobilité ou la valorisation du travail supplémentaire qu'elles devront effectuer.